

18 janvier 2024

Première réunion d'information pour les étudiants en partance pour des études supérieures en dehors de la Nouvelle-Calédonie

Mercredi 24 janvier à 9 h
à l'auditorium du Centre Administratif de la province Sud 1
(Route des Artifices – Moselle)

Chaque année la province Sud veut être au plus près de sa jeunesse étudiante et elle est heureuse de la soutenir tout au long de son parcours de formation supérieure. Avant de poursuivre leurs études supérieures en métropole, les étudiants résidents en province Sud, boursiers et non-boursiers sont conviés à une première réunion d'information organisée par la Province et sa direction de l'Éducation et de la Réussite (DERES), en présence de Marie-Jo Barbier, présidente de la commission de l'enseignement.

Le Bureau de l'accompagnement des étudiants (BAE) réunit à l'auditorium les étudiants boursiers et non-boursiers en partance pour la Métropole (150 à 200 étudiants invitées), afin de leur présenter l'accompagnement mis en place par la province Sud.

À l'ordre du jour :

- Le calendrier des démarches
- Les ateliers d'accompagnement aux inscriptions
- Le fonctionnement des aides provinciales
- Le voyage et le départ vers la métropole
- Les engagements

En soutien aux familles et aux étudiants désireux de poursuivre leurs études supérieures en Nouvelle-Calédonie ou hors territoire, la province Sud propose plusieurs dispositifs d'aides.

- Pour tout savoir des aides de la province Sud et des démarches : <https://www.province-sud.nc/information/aides-province-sud-apres-bac>
- Une nouvelle aide en 2024 : <https://www.province-sud.nc/catweb/app/demarches/aides-aux-transport-pour-etudiants-hors-de-nouvelle-caledonie>

Pour tout autre renseignement, familles et étudiants peuvent notamment compter sur le Bureau de l'accompagnement des étudiants de la province Sud (BAE), joignable par mail (deres.etudiants@province-sud.nc) ou au 20 49 46 ou 20 49 68.

CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.